

1968

Lettre du R. P. Frédéric Le Vasseur au Père Joseph Eigenman — (1-VI-1870)

António Brásio

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/angolavol2>

Recommended Citation

Brásio, A. (Ed.). (1968). Lettre du R. P. Frédéric Le Vasseur au Père Joseph Eigenman. In *Angola: 1868-1881*. Pittsburgh, PA: Duquesne University Press.

This 1870 is brought to you for free and open access by the Spiritana Monumenta Historica at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Angola:1868-1881 by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

LETTRE DU R. P. FRÉDÉRIC LE VAVASSEUR
AU PÈRE JOSEPH EIGENMANN

(1-VI-1870)

SOMMAIRE — *Le Père Joseph Eigenmann reçoit des consignes au sujet de l'abandon des élèves, au sujet du mobilier du Séminaire du Congo et du transfert à Gibraltar.*

Paris, le 6 Juin 1870.

Bien cher Père.

L'acceptation de l'oeuvre de Gibraltar a été décidée; vous devez donc vous disposer à vous y rendre; rien cependant n'est arrêté avec le vicaire apostolique pour l'exécution de la chose; préparez votre départ, mais attendez de nouvelles instructions du T. R. Père pour l'effectuer.

Que faire de vos aspirants?

- a) Il ne faut conserver que ceux qui sont avancés dans leurs études et qui offrent des marques suffisantes de vocation;
- b) Ceux qui exigeraient des sacrifices d'argent pour être conservés doivent aussi être remerciés et rendus à leur famille;
- c) Quant aux deux postulants frères voyez s'ils ont une vocation suffisamment sûre et si nous n'aurons pas à payer pour eux plus tard; dans l'un ou l'autre cas il ne faut pas les conserver.

Quant à vos meubles, tout ce que vous ne pourrez pas vendre avantageusement, c.à.d. en retirant l'argent que vous y avez mis, conservez les pour Gibraltar; à moins que les frais de transport ne seraient trop coûteux. N'avez vous pas quel-

que moyen, à l'aide du Tage, de faire arriver, sans qu'il en coûte beaucoup, votre mobilier à Gibraltar? C'est à vous de voir cela et nous acceptons d'avance ce que vous croirez devoir faire pour le mieux à ce sujet. Seulement il est prudent de ne pas précipiter les choses et d'attendre que vous puissiez vous mettre en correspondance avec le vicariat apostolique de Gibraltar; vous pourrez alors savoir ce qu'il y aura d'avantageux pour nous ou non dans le transfert de nos meubles.

Voilà du clair pour cette foi, mon cher Père; vous n'avez plus qu'à agir.

Tout à vous dans le Coeur Immaculé de Marie.

F. Le Vavas seur

AGCSSp. — Boîte 471.